

Chapitre 1

1933-1936

Le temps de la conception

1933-1936 : ces trois années couvrent celles de la maturation du projet de la Fondation, de sa conception et de sa naissance, au forceps. Le projet était un arbre généreux, réaliste, pertinent, porteur de milliers de bourgeons qui grandiraient à leur tour : ceux des enfants abandonnés à qui l'on voulait redonner toutes les chances d'une vie de citoyens à part entière. Pourtant l'intelligente générosité de la cause, loin de susciter l'enthousiasme de tous, excite la rapacité confraternelle, déclenche la méfiance de l'Administration, engendre la dissension familiale.

Malgré ces obstacles auxquels s'ajoutent les chagrins intimes, la maladie et la mort, trois hommes déterminés mènent à bien la construction. Ils portent tous trois le même nom de famille : Vigneron d'Heucqueville. Ils figurent sur cette photo, en noir et blanc, prise en 1933, avec pour toile de fond une vaste bibliothèque ; au centre, voilà le plus âgé d'entre eux, Charles ; à sa droite, cet homme très brun encore, d'apparence énergique, vêtu d'un costume noir sur lequel est enfilée la blouse blanche du médecin, est Raoul, son frère cadet ; à la gauche de Charles a pris place un jeune homme au regard incisif, c'est son neveu Georges, le fils de Raoul.

Sommaire

Trois hommes pour mille berceaux

Charles et Madeleine : les esprits fondateurs

Raoul, un pédiatre innovant

Georges, psychiatre pour enfants

Une France sans enfants

Voyage chez les démographes

Les heures de la dénatalité

Bâtards, polissons, vauriens, voyous, paresseux...

Le trajet ordinaire d'un gamin de l'Assistance

Une naissance controversée

1934 Le décret fondateur

Vint le temps des douleurs

Madame Thaleilmer oublie ses gants

Enfin, La signature du décret !

Louise Lafon : La dame de cœur

L'Entraide ne renonce pas à son combat

Déchirements familiaux

Trois hommes pour mille berceaux

Charles et Madeleine : deux esprits fondateurs

En 1933, Charles a 62 ans. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre : Raoul que nous connaissons déjà, mais aussi Julien et Henri. Ils ont pour père Georges d'Heucqueville, marié à Marie de Monsservin. Cette dernière notation a son importance : la famille Monservin, originaire du Sud-Ouest, riche de magistrats, de médecins et d'hommes politiques, s'intéressera sans discontinuer à la Fondation ; elle fera partie du conseil d'administration, la soutiendra activement dans les plus rudes conflits de la Fondation avec l'Administration.

Président du Tribunal de la Seine, Charles a mené une belle carrière de magistrat. Il est marié à Madeleine, née Khan, porteuse d'une belle fortune qu'elle tient de son appartenance à la famille des banquiers Lazard. C'est à cette fortune que le couple doit la propriété de l'un des appartements de cet hôtel particulier, 38 avenue Foch à Paris, entre l'Étoile et le Bois de Boulogne où il réside. C'est elle également qui leur permet de collectionner les objets d'art. Bibliophile averti, il recherche les beaux livres anciens et modernes, les éditions princeps, les livres d'artiste ; les livres à figures vénitiens des XV^e et XVI^e siècles ont sa prédilection. La qualité de l'ensemble se reflétera dans un catalogue publié en 1936, avant la dispersion de la bibliothèque à Drouot. Cet argent permet également au couple d'acquérir des meubles de prix, des tableaux, des sculptures, en particulier les premiers tirages de bronzes animaliers signés Barye, ce Barye que Théophile Gauthier surnommait le « *Michel-Ange de la ménagerie* ». Cependant, tous les arts du monde ne comblent pas ce vide qui les habite : la venue d'un enfant qui ne viendra jamais. Même si ce n'est pas le seul facteur déterminant de la création de la Fondation, c'en est sans doute le ressort le plus intime.

La vie de Charles et Madeleine ne se confond pas avec celle de la bibliothèque ou des cimaises. Parallèlement à sa vie de magistrat, Charles s'engage, en 1926, dans une cause qui lui tient à cœur autant qu'à Madeleine : le sort des enfants abandonnés et l'adoption. C'est ainsi qu'il devient président de la section d'adoptions familiales de *l'Entraide des Femmes françaises*. Il le restera jusqu'en 1934.

Fondée en janvier 1917 par Jeanne Thalheimer et le professeur Wallich, tous deux de confession juive, L'association, non-confessionnelle et a-politique, filiale de l'Œuvre israélite des infirmières militaires du Grand Palais, éte reconnue d'utilité publique en 1921. À l'origine, elle avait pour vocation de soutenir les femmes, pour la plupart ouvrières ou employées, qui travaillaient en remplacement de leurs maris ou de leurs fils partis défendre la patrie. Mais rapidement, dès la fin de la guerre, l'essentiel de son activité devint le lancement d'un programme d'adoption des orphelins. Charles est un président actif et cette période lui donne une vision globale de l'adoption. Il s'émeut du désarroi des mères, de l'absence totale des pères, du mépris total de la société pour les

enfants abandonnés, soupçonnés de toutes les tares ; il touche du doigt la réalité des avortements, des suicides ; il cerne les limites de l'Assistance publique et s'insurge contre ses pratiques qui, à ses yeux, font volontairement de ses pupilles des citoyens de seconde zone. En même temps, il crée un solide réseau de personnalités qui deviendront plus tard des alliés, des membres du futur conseil d'administration de la Fondation ou encore de précieux auxiliaires.

Raoul, un pédiatre innovant

Cet homme au visage structuré, moustache, sourcils et cheveux sombres, la blouse blanche enfilée sur sa veste noire, c'est Raoul, le frère cadet de Charles. Il est né 54 ans plus tôt, quand le pays avait le souvenir bien vif de la guerre avec la Prusse en 1870 et il a vécu la Grande Guerre dans sa chair aussi bien que dans son métier.

S'il fallait le présenter d'un trait on pourrait dire du docteur Raoul d'Heucqueville qu'il est l'homme des pouponnières. Ces dernières ont pris un grand essor dès avant la fin de la Première Guerre mondiale pour répondre aux évolutions sociales et notamment à la mise au travail des femmes. Le manque de nourrices bien formées ne suffisait plus à répondre aux besoins des jeunes mères, des pouponnières se sont créées un peu partout en France, sauf à Paris, pour accueillir leurs bébés. *L'Entraide des Femmes françaises* dont nous avons parlé plus haut à propos de Charles en est l'un des principaux initiateurs. Médecin pédiatre, Raoul s'est intéressé depuis longtemps déjà à améliorer l'espérance de vie des bébés dans les pouponnières. À l'hôpital de la Croix-Rouge française, place des Peupliers à Paris, Raoul a déjà créé un enseignement qui formera toute une génération de puéricultrices et de jeunes mères. Aussi est-ce naturellement qu'il rejoint dès leur fondation les pouponnières de *l'Entraide des femmes française*, à Fontenoy, à Épernay, à Saint-Cloud, mais surtout à Boulogne, la plus grande pouponnière de France à cette époque, avec 100 berceaux.

De ce cheminement, Raoul a tiré nombre d'expériences où il développera les principes de fonctionnements, les méthodes et les pratiques de la Fondation d'Heucqueville. Ainsi de l'absolue nécessité de ne recevoir que des enfants sains pour éviter toute épidémie —à l'époque on n'avait pas les moyens de les endiguer. Ou encore que l'excellence de l'organisation des pouponnières ne suffisait pas au bien-être des enfants : on avait fait le constat que tout se passait bien au cours des dix premiers mois, mais qu'au delà les bébés s'ennuyaient et avaient tendance à dépérir, il fallait donc un nombre important de berceuses et d'élèves-infirmières pour s'occuper d'eux. En matière d'hygiène, une rigueur extrême était de règle : à Boulogne, la biberonnerie permettait le lavage et la stérilisation des biberons, quant au lait, il provenait d'une étable annexée à l'établissement ; changer un enfant six ou sept fois par jour apparaît comme une nécessité absolue ; multiplié par cent enfants, on voit le travail imposé au personnel d'accompagnement... Ce ne sont là que quelques exemples des conditions nécessaires à la bonne santé physique et morale des enfants. Et un élément fort de la lutte de la mortalité infantile ; celle-ci est en baisse continue depuis des décennies mais elle reste encore à 73 enfants pour 1000 en 1933. Le

travail de Raoul a pu être considéré comme un succès puisqu'il a réussi à baisser la mortalité de 3 à 5% dans les établissements où il est intervenu.

Georges, psychiatre pour les enfants. Il a 25 ans. Des trois, Georges est celui qui révèle sans doute le plus de complexité, une complexité due à sa personnalité autant qu'à la nature de ses études et à son métier. Comme son oncle et son père, c'est un patriote et un humaniste, inquiet de la dépopulation du pays, soucieux de voir le pays plus riche d'enfants en bonne santé physique et mentale. Lui aussi est médecin, comme son père, mais il a choisi une autre spécialité : la psychiatrie, une discipline de frontière où se mêlent la médecine, la pédagogie et la psychologie. Très brillant, il restera le plus jeune psychiatre de France pendant quatre ans. L'époque où Georges fait ses études est dominée par l'idée que la pathologie mentale est organique et qu'elle se transmet par hérédité, les grands fléaux désignés de l'époque étant essentiellement la tuberculose, la syphilis, l'alcoolisme. Son projet professionnel est de travailler à réduire les causes de tares (c'est le terme de l'époque, préférons-lui le mot « défectuosité », moins stigmatisant)) et à créer des centres spéciaux au service des enfants atteints de troubles psychiatriques. Il a beaucoup travaillé sur l'alcoolisme tant parce que la maladie affaiblissait la santé des alcooliques et favorisait, entre autres maladies, l'apparition de tuberculose, que par ses effets héréditaires ; en effet, six mille enfants naissaient chaque année, victimes de défectuosités physiques, comme le faible poids de naissance ou les malformations cardiaques, ou encore atteints de troubles mentaux graves, sans parler de ceux qui n'arrivaient pas à terme à cause des avortements spontanés ou des accouchements prématurés. les uns et les autres, dus à l'héritage génétique des parents.

Devant l'absence de politique globale des gouvernements successifs contre l'alcoolisme, il en est venu à vouloir épargner les enfants —et la société— en préconisant une mesure qui apparaît aujourd'hui par trop radical : imposer le choix à l'alcoolique récidiviste et insoignable entre rester enfermé dans un asile ou subir une vasectomie à visée contraceptive. Le remède est teinté, on le voit, de la culture dominante à partir des années trente en France, celle de l'eugénisme, partagée par la plupart des aliénistes de l'époque bien qu'elle ait fait des ravages humains aux États-Unis, dans les pays anglo-saxons ou encore dans les pays du nord de l'Europe.

Sa vocation profonde toutefois était de s'occuper de la santé mentale des enfants. Avant même de prendre la direction de la fondation, il a créé à La Villette, dans l'Oise, un centre dédié au soin des enfants atteints de troubles nerveux.

Une France sans enfants

Charles commence à réfléchir à la fondation que Madeleine et lui veulent créer. Il intéresse à son projet son frère et son neveu. S'il en était besoin, un événement acheva de déterminer Georges dans cet engagement.

C'est un accident de chemin de fer qui détermine sa résolution. Le 23 décembre 1933, à 19h 22 le train Paris-Nancy quitte la gare de l'Est. Nous sommes la veille de Noël, le train est bondé de voyageurs qui veulent passer les fêtes en famille. Les conditions météorologiques sont désastreuses, il gèle à pierre fendre, un brouillard épais gêne la visibilité. Le train part avec une heure de retard. Derrière lui, neuf minutes plus tard, sur la même voie, le Paris-Strasbourg quitte la gare à son tour. À quelque 25 kilomètres de Paris, à Pomponne, près de Lagny, le rapide pour Nancy est obligé de s'arrêter pour laisser manœuvrer un omnibus. Derrière lui, le Paris-Strasbourg poursuit sa course. Sans qu'on ait jamais réussi à déterminer s'il s'agissait d'une défaillance de l'équipe de conduite ou d'un mauvais fonctionnement de la signalisation optique, le rapide brûle les sémaphores ordonnant le freinage et l'arrêt ; il percute à grande vitesse le train à l'arrêt et s'encastre dans les quatre dernières voitures. Sous le choc, ces voitures constituées de fragiles caisses en bois s'écrasent et s'enflamment. Le bilan est l'un des plus lourds connus sur le rail français : 214 familles pleurent leurs morts et plus de 300 s'inquiètent pour leurs blessés. Avec, entre autres conséquences dramatiques, de nombreux orphelins.

Un certain nombre d'entre eux sont confiés à la section d'adoption dirigée par Charles d'Heucqueville à *l'Entraide des femmes françaises*, mais beaucoup restent sans famille. Charles demande alors à Georges, le jour du réveillon de lancer un appel en leur faveur dans la presse de la région du Nord où il exerce en tant que psychiatre. Georges obtient que le journal le plus lu, *Le Grand Écho du Nord*, (qui deviendra après la guerre *La Voix du Nord*) publie son article. Dès le lendemain, plusieurs centaines de candidats adoptifs répondent à l'appel et assiègent le cabinet de Georges à Arras.

Ému par le sort des enfants, touché par le nombre de familles en quête d'enfants, Georges note dans ses carnets : « Ainsi m'a été révélée la puissance de l'instinct maternel insatisfait ».

Voyage chez les démographes

On ne saurait comprendre la démarche des fondateurs, non plus d'ailleurs que celle des autres associations et fondations vouées à une cause proche, sans avoir arpenté le contexte de leur projet. La première démarche à faire est d'aller consulter les démographes, ces chercheurs qui, en accumulant les chiffres et les données statistiques, en les sondant, les croisant, les comparant, savent nous raconter l'Histoire passée, nous expliquer bien des faits de l'Histoire présente, nous éclairer sur l'avenir. Tout commence avec la Grande Guerre. Les généraux des partis belligérants, en fin de partie, ont ordonné aux responsables des effectifs de collecter les innombrables rapports des sergents majors, et d'en faire la sommation pour leur dire à un individu près, combien, eux, les généraux, avaient haché, perdu, sacrifié, massacré, pulvérisé, atomisé de leurs bons soldats. Les comptables allemands ont répondu 2.036 897, avec les civils 2 462 897. Les comptables français ont répondu : 1 397 000, avec les civils 1 697 000, mon Général !.

Les démographes, eux, ne s'arrêtent pas là. 1 397 000 millions de bons soldats français volatilisés ? C'est juste, mon Général ! Juste et pourtant vous êtes loin du compte ! Les milliers de trompettes qui ont sonné la fin des combats n'ont pas sonné la fin de la chevauchée de la tueuse. Mêlée intimement aux jeunes hommes dans les tranchées, avec leur vie elle s'est emparée de leur semence et les ventres des femmes, pendant des années, en sont restés stériles. Les démographes nous disent que l'on peut estimer les pertes de naissance à 1 800 000 enfants, un chiffre plus important encore que celui des tués ! Il va de soi que les démographes allemands ont fait les mêmes calculs pour arriver à de semblables constats. La France en 1914 comptait 41 630 000 habitants ; en 1918, après la guerre et la grippe espagnole, le recensement affiche 38 678 000 habitants. La repopulation est très lente et les chiffres quelque peu trompeurs ; c'est avant tout aux 1,7 millions d'Alsaciens et Lorrains revenus en France que nous devons une première progression. Certaines années qui suivent voient passer plus de cercueils que de berceaux. En 1933, nous sommes 41.520 000, tout juste 10 000 de plus que l'année précédente. Comment ne pas s'inquiéter de la dépopulation du territoire ! La repopulation est trop lente.

Voilà un premier élément important du contexte régnant en 1933 depuis déjà quelques années et qui faisait dans le salon anglais de l'avenue Foch, l'objet des conversations des trois fondateurs. La nécessité économique, le développement du pays, la crainte d'un nouvel affrontement avec les Allemands et donc le besoin d'une nouvelle armée forte en hommes, tout voudrait qu'on augmente le nombre des naissances, qu'on réduise la mortalité infantile, qu'on améliore la santé de tous, que l'école fasse de chaque enfant un citoyen à part entière. Pourtant, la France est loin du compte. Il faudra attendre 1950 pour retrouver le même niveau de population et surtout une progression rapide et continue.

Les heures de la dénatalité

Si la perte douloureuse des jeunes hommes est la première cause du déficit de naissance, d'autres obstacles se dressent qui entravent la natalité :

- la mortalité infantile, en grande partie due aux maladies infectieuses reste élevée malgré les progrès enregistrés depuis la fin du XIX^e siècle, grâce à Pasteur et à l'hygiénisme. 70 enfants sur 1000 issus d'un couple légitime, 113 pour 1000 pour les enfants illégitimes ;
- Les avortements sont nombreux, encore qu'il est difficile de se faire une idée précise du nombre annuel ; les sources sont hétérogènes et ne se croisent pas. L'avortement étant interdit, avorteurs et avortées s'interdisent d'en parler de crainte des sanctions pénales. Le chiffre de 60.000 avortements par an semble minimum, 120 000 est sans doute plus proche de la réalité. On sait par contre que chaque année, entre 300 et 600 femmes en meurent d'hémorragie, de péritonite, ou encore de septicémie, d'infection, ce qui donne une idée de l'ampleur du phénomène ;

- la crise économique des Années Trente porte sa part. Elle a cassé la croissance industrielle. Les ménages redoutent le chômage et ne se hâtent pas d'alourdir leurs charges de la présence d'un enfant ;
- enfin, nous ne saurions passer sous silence, le statut même de la femme. Elle n'a pas le droit de vote, elle ne peut ouvrir un compte non plus qu'estimer en justice sans l'autorisation de son mari. Sa sexualité ne lui appartient guère plus et si elle attend un enfant hors mariage et, que l'homme l'abandonne, la voilà désignée comme putain. Lui, l'homme, il peut disparaître sans souci. Nul n'en parle, nul ne le recherche, nul ne le responsabilise. Elle n'avait qu'à bien se tenir, dans la morale de l'époque ! Le mépris est plus grand encore, dans la société de l'époque, si domestique ou ouvrière, la mère est pauvre. La misère, dans la majorité des cas est à l'origine de l'abandon. Et, pour la société, la misère est corrélée à un vice moral.

Le pays manque d'enfants mais trop d'enfants pourtant se trouvent en grande situation de précarité. Une publication de l'Ined (Institut national d'études démographiques) nous fournit un tableau des pupilles de l'Assistance publique. Il mérite lecture tant il marque la stabilité des chiffres. Pour la seule année qui nous intéresse immédiatement, 1933, les registres d'état-civil enregistrent 620 000 naissances auxquels s'ajoutent environ 18 000 bébés morts-nés. Près d'un sur dix des bambins (58 825 exactement) naît dans l'illégitimité, c'est-à-dire hors les liens du mariage. L'Assistance publique a recueilli 9263 d'entre eux. Leur qualification est précise : 854 orphelins, 850 enfants trouvés, 5546 enfants « abandonnés » et 3143 « moralement abandonnés », les enfants abandonnés étant ceux que leurs parents ont d'eux-mêmes confiés à l'AP, les moralement abandonnés étant ceux qu'une décision de justice a conduit à éloigner de leurs parents incapables.

Bâtards, polissons, vauriens, voyous, paresseux, sauvages...

L'Assistance publique les a recueillis. Les voilà-t-ils sauvés pour autant ces « fruits honteux de la corruption », comme on les appelle dans les salons bourgeois avec autant de méchanceté que de stupidité ?

L'Assistance publique manque de moyens, de personnel compétent mais surtout d'une volonté politique propre à faire des enfants de l'Assistance des citoyens à part entière.

Ces derniers, comme leurs mères, sont méprisés quand ce n'est pas redoutés par la population qui les considère comme bâtards, polissons, vauriens, voyous et j'en passe.... La plupart sont réduits dès leur enfance à la domesticité agricole. Devenus adultes, tous ou presque sont ainsi condamnés à survivre dans le ruralisme le plus démuné ou dans la misère du prolétariat social. Plusieurs études de chercheurs scientifiques ont été publiées

sur le sujet. Signalons en particulier l'ouvrage de Ivan Jablonka, *Ni père ni mère*, éditions du Seuil, 2006 ou encore l'étude de Yves Boulbès, *L'Histoire des maisons maternelles, entre secours et redressement*, L'Harmattan, 2005.

Le trajet ordinaire d'un gamin de l'Assistance

Quel que soit l'âge auquel l'enfant échoue à l'Assistance publique, 3, 5 ou 8 ans, il est placé dans une famille d'accueil rurale. Pour beaucoup, qui n'ont pu conserver aucun lien avec leurs parents biologiques, ce sera leur seule famille et ils entretiendront avec elle des relations d'autant plus complexes qu'elle sera leur unique refuge.

Les assistés bénéficient comme les autres de l'obligation de scolarité. Leurs études, quelle que soit la réussite dont ils ont fait montre, s'arrêtent au Certificat d'études primaires. En 1931, par exemple, seuls 3,5% d'entre eux dépasseront ce stade. Il faut comprendre que la politique de l'Assistance publique tant auprès des enseignants que des enfants est de les décourager d'aller plus loin. Par contre beaucoup d'entre eux, parallèlement au savoir de l'école, auront fait l'apprentissage de la ferme : glaner, ramasser les herbes, s'occuper des bêtes, traire les vaches ou pousser la charrue... C'est que le rôle qui leur est attribué est de se fixer dans le monde paysan, d'y fournir leur force de travail, de compenser l'exode rural.

Dès l'âge de treize ou quatorze ans, le pupille atteint l'âge d'embauche. Si c'est un garçon il est gagé dans l'agriculture, si c'est une fille, on la retrouvera comme domestique. Parfois, beaucoup plus rarement, on les retrouve employés chez un artisan. Une situation qui ne changera guère tout au long d'une vie précaire tant au plan professionnel que familial et affectif. Un enfant de l'Assistance reste toute sa vie un paria de la République

Une naissance controversée

Cette dénatalité, c'est ce que les trois fondateurs veulent contribuer à enrayer ; ces mères qui meurent d'avorter, c'est ce dont ils ne veulent plus ; ces trajets rustiques des enfants de l'Assistance publique, c'est un modèle archaïque qui, à leurs yeux, fait honte à la Troisième République. Voilà ce sur quoi, ils échantonnent assis dans les fauteuils Chesterfield du grand salon anglais que réchauffent les boiseries anciennes. Ils s'entendent sur l'analyse de la situation, que Charles et Raoul connaissent bien par leur activité quotidienne. Ils sont d'accord sur les moyens à mettre en œuvre, sur les stratégies à déployer pour que les enfants abandonnés ne soient plus perçus aux yeux des adoptants comme d'irrécupérables tarés. Leur souhait profond est que les enfants victimes d'abandon soient traités, élevés, éduqués comme les citoyens à part entière dont le pays a absolument besoin.

Le temps des douleurs

Le premier coup est frappé au mois de février 1934. Madeleine meurt des suite d'une appendicite. Le couple était très uni. Uni dans la même foi religieuse : Madeleine, juive d'origine, s'était convertie à la religion catholique de son mari ; uni dans leurs choix artistiques ; uni dans leur volonté commune d'être utiles, de servir leur pays, d'aider les enfants les plus démunis, ceux qu'on avait abandonnés. Ce jour là, les meubles de valeur, les tableaux, les statues, les reliures, tout devient muet. Ne reste plus vivace au cœur de Charles que leur souhait commun qu'elle avait, avant sa mort, clairement redit : il faut créer la Fondation d'Heucqueville. C'était là tout ce qui donne désormais un sens à sa vie.

La même année, en septembre, quelques mois donc après la mort de Madeleine, voici le second coup : les premiers signes d'un cancer de Charles. Il est sans illusion sur sa guérison et, le 27 nov. 34, il écrit un premier testament : sa fortune, largement issue de celle de sa femme, devra financer la création de la Fondation qui portera leur nom. Il stipule qu'en cas de dissolution l'actif de la Fondation ne devra en aucun cas être légué à l'Assistance publique mais sera remis à l'Académie française, à charge pour elle de léguer les biens entre les œuvres d'enfants abandonnés qu'elle choisira. Il attribue toutefois des pensions à ses frères, y compris Raoul qui sera président de la Fondation, laquelle n'aura pas ainsi à le rétribuer et dont il ne touchera jamais d'argent.

« Charles ne ferait-il pas mieux d'appuyer l'Entraide ? »

Aux deux blessures intimes, s'ajoutent un troisième coup. Il vient des plus proches alliés : *l'Entraide des femmes françaises* où Charles et Madeleine ont donné pendant neuf ans le meilleur d'eux-mêmes. C'est qu'à l'*Entraide*, on s'interroge : Charles est malade, gravement. Ne va-t-il pas mettre en œuvre cette folle idée de créer une Fondation qui porte son nom ? Ne ferait-il pas mieux d'appuyer l'*Entraide* ? Mieux vaut empêcher cette erreur, celle d'un homme pris dans le chagrin et déjà dans les nasses de la mort... Il faut agir, et vite ! Le legs, il est vrai, est impressionnant : environ 20 millions de l'époque nous précise un échange de courriers entre le préfet de Police et le préfet de la Seine. Mieux vaudrait ne pas le laisser échapper ! On fait pression sur les pouvoirs publics, on intrigue auprès des tutelles. *Il suffirait, Monsieur le Ministre, de refuser l'agrément demandé ou au moins de retarder le décret de reconnaissance de telle sorte qu'abandonner l'héritage en faveur d'une Fondation inexistante devienne impossible. L'argent ne serait il pas mieux utilisé à abonder les caisses d'un organisme qui a fait ses preuves plutôt qu'autoriser une aventure irréfléchie ? Ne serait-ce pas servir le bien public et la cause des enfants abandonnés ? Et ne serait-il pas logique que d'Heucqueville poursuive, par delà la mort, le travail engagé depuis des années avec l'Entraide ?*

Et pour faire bonne mesure, en février 1935, le fils de Jeanne Thalheimer, présidente de l'*Entraide des femmes françaises*, visite Charles. il ne prend guère de gants et, à bout d'arguments, il menace le malade en termes brutaux. Charles les a redits à Raoul qui les a

communiqués à Georges qui les a retranscrits dans ses carnets: *« Votre mal, Charles est incurable ; vous êtes condamné à brève échéance, votre fondation n'a pas encore la reconnaissance d'utilité publique. Sachez que le conseil d'État mettra un an à statuer, votre fondation ne pourra donc recevoir l'héritage. Il ne vous reste qu'un moyen : faites de l'Entraide votre légataire universel ».*

La dame s'y prend bien mal. Elle sous estime-la détermination de Charles, sans faille aucune. Pour toute réponse, il rompt les ponts avec l'Entraide. Quelques semaines plus tard, lors d'une rencontre avec le Préfet de Paris pour signer le décret de reconnaissance, le préfet fera une dernière tentative pour capter l'héritage : *et L'Entraide des Femmes françaises, n'y avez-vous pas songé ?* En vain.

On ne peut pas éviter de se poser en effet la question : pourquoi Charles et Raoul qui ont collaboré de si longues années au succès de l'Entraide des Femmes françaises souhaitent-ils la quitter ? Y-a-t-il eu des désaccords de fond entre les partenaires ? Ou des malentendus ? Ou des querelles personnelles ? Deux documents permettent de toucher la genèse du conflit, le premier, écrit par la présidente Thalleimer au ministre de l'Intérieur, est le rapport sur la situation de l'Entraide des Femmes Françaises daté du 5 mai 1934 ; le second est une lettre de Charles d'Heucqueville au ministre de l'Intérieur en date du 11 octobre 1934.

Le premier de ces documents, le rapport, s'ouvre sur un hommage à la Comtesse d'Heucqueville, décédée quelques jours plus tôt, *« dont la modestie égalait la bonté. J'ose à peine la nommer devant vous tant elle mettait de soin à rendre anonyme ses libéralités nombreuses vis-à-vis de l'Entraide. Aux côtés de son mari, Président de notre Section d'Adoption, elle a rempli sa tâche de femme de bien dans le silence et le recueillement »*, puis, plus loin, *« La comtesse d'Heucqueville me disait en janvier dernier : Mon mari aime l'œuvre et moi je le chéris pour le bien qu'il a pu faire grâce à elle. Ce n'étaient pas paroles vaines. Elle a en effet exprimé dans ses dernières volontés le désir qu'une fondation soit créée au bénéfice de l'Adoption familiale qui pourra ainsi, grâce à l'importance du legs, assurer par toute la France la pérennité de nos œuvres. Le dossier de la Fondation est au Conseil d'État »*. Elle termine : *« Ainsi nous est-il prouvé qu'une de nos sections, peut-être la plus profondément humaine, est assurée d'un avenir prospère. C'est pour les fondateurs de l'EFF une immense satisfaction que cette sécurité »*.

Que s'est-il dit réellement entre la Comtesse et la présidente de l'EFF ? Il n'est pas impossible qu'il y ait eu malentendu. En effet la lettre dans laquelle Charles d'Heucqueville demande au ministre de l'Intérieur d'accorder un avis favorable à la demande de reconnaissance d'utilité publique de la Fondation d'Heucqueville ne parle pas d'insérer cette œuvre dans le giron de l'EFF, au contraire : *« Cette fondation devra fonctionner sur le modèle en grand de l'Adoption familiale, une des sections de l'association de bienfaisance dite Entraide des Femmes Françaises que je dirige déjà et entretiens de mes ressources depuis plus de dix ans. De mon vivant, elle pourra borner mon action à subventionner, en mon lieu et place, l'œuvre déjà existante, sans qu'il puisse y avoir aucun autre lien ni*

concurrence entre elles, tandis qu'après mon décès, la Fondation d'Heucqueville, ayant sa pleine autonomie et des ressources considérables, donnera un plus grand essor à l'idée et au développement de l'adoption ».

Ces documents montrent à l'évidence que du côté de l'Entraide des Femmes Françaises on s'est habitué depuis des années à des transfusions financières de la part du couple Charles et Madeleine et on aimerait qu'elles ne tarissent pas. Du côté des fondateurs, on a envie de sortir d'une routine bien établie mais peu ambitieuse, tant dans les idées que dans les actions, par rapport aux besoins du pays : à l'adoption, on veut ajouter une pouponnière modèle, un centre d'études, une école d'aides-puéricultrice, des sections d'adoption autonomes en province. Le conflit durera des années.

Enfin, la signature du décret !

Georges rejoint son oncle et son père ; il quitte toutes ses activités dans les hôpitaux publics ; Il garde une activité à La Villette, mais prend en fait le risque de se consacrer entièrement à la création de la Fondation. Voilà l'équipe en ordre de marche et l'ancien magistrat en tire les conséquences ; le 3 mars 1935, il modifie son testament : son frère Raoul ou, à défaut, son neveu Georges y remplacent l'Académie Française dans la mission de léguer les biens de la Fondation en cas de dissolution. Il stipule par ailleurs l'autonomie absolue de l'œuvre et interdit son absorption directe ou indirecte par toute autre œuvre.

Quelques jours plus tard, le 21 mars 1935, Albert Lebrun, président de la République, et Marcel Régnier, ministre de l'Intérieur signent le décret de reconnaissance de la fondation. Nous disposons aux Archives de France des statuts de la Fondation. Ceux-ci mentionnent au premier chef que :

Article 1- L'établissement dit « Fondation d'Heucqueville » a pour but de créer, développer et faciliter en France à l'égard des enfants abandonnés la pratique de l'adoption.

Article 2- Pour atteindre cette fin, elle favorise dans toute la France l'organisation, par la création ou l'installation d'abris, de crèches ou de pouponnières, de « sections d'adoption » composés d'enfants sains et en bonne santé destinés à être adoptés et réunit sur l'origine de ceux-ci et sur les adoptants tous les enseignements utiles.

La lecture de ces deux articles doit retenir toute notre attention car ils reposent sur un contexte non exprimé. L'article 1 est d'une grande précision : il s'agit de favoriser l'adoption **d'enfants abandonnés**. La loi de 1929 avait été promulguée pour favoriser les orphelins, non pour les abandonnés considérés comme la lie de la société. Les fondateurs ont donc fait un choix difficile et courageux.

Ce choix explique l'énoncé de l'article 2, sans équivoque lui aussi : il met en avant le soin de la fondation à présenter des enfants sains et en bonne santé. À l'époque, alors que les

orphelins faisaient l'objet de la compassion du public, les enfants abandonnés avaient plus que mauvaise presse. La population y voyait des bâtards, tous issus de parents alcooliques, conçus dans le péché, porteurs de tares physiques, mentales et plus encore, morales. Pour recruter des parents adoptants, il fallait au moins les rassurer sur l'état de bonne santé physique et mentale de l'enfant et sur l'absence de toute tare.

Par ailleurs pour que la greffe affective prenne, pour que l'adoption soit une réussite à terme, il fallait s'assurer de familles d'adoption motivées, dignes de confiance, capables d'assumer les enfants aussi bien matériellement que moralement et affectivement.

L'émission sur France 2, intitulée « *Les Enfants de l'ombre* », plus proche d'une émission de télé-réalité que du document historique qu'exige le sujet, a déduit de cette politique et des pratiques sélectives qu'elle a conduit à mettre en œuvre que la Fondation était raciste. « Le racisme était la colonne vertébrale de la Fondation ! » affirment les auteurs du film. La formule est lapidaire mais mal fondée. Le parti-pris était beaucoup plus simplement de tout faire pour que les enfants les plus rejetés de la société trouvent une nouvelle famille, pour que cette famille vive en harmonie, pour que le futur adulte trouve un heureux équilibre, étudie et devienne un citoyen à part entière de la cité. En somme restituer aux enfants abandonnés une chance de jouir de cette « Égalité » que revendique pour chacun d'entre nous la République et qui s'affiche au fronton de tous les édifices publics.

Création du premier Conseil de la Fondation

Deux jours après la mort de Charles, de façon à se doter d'une structure efficace, en mesure de se défendre contre les attaques, on décide, sur le conseil de Charles Bouloche, de transformer le Conseil en Conseil d'administration. En voici la constitution :

Raoul d'Heucqueville, président

Georges d'Heucqueville, directeur

Charles Bouloche, président de la cour de Cassation, trésorier

Administrateurs :

M. Deloncle, membre du Conseil d'État

Maître Reigner, avoué,

Professeur Maxime Laigner-Lavastine, spécialiste de psychiatrie endocrinienne,

Professeur Émile Sergent, spécialiste de la tuberculose,

tous deux membre de l'Académie de médecine,

Par ailleurs les trois ministères de tutelles, l'Intérieur, la Justice et la Santé publique ont un représentant permanent.

Les membres sont désignés pour 10 ans et se renouvellent par cooptation. On notera qu'aucune femme ne fait partie de ce conseil. Pourtant une femme se trouve, dès avant la constitution de la Fondation, aux côtés de Charles et Raoul à *l'Entraide des Femmes*

françaises ; elle jouera un rôle bénéfique pendant plus de 20 ans : elle s'appelle Louise Lafon.

Louise Lafon : la dame de cœur

Sans elle, les vingt-deux premières années de la Fondations auraient été tout autres. La présence de Louise Lafon à la Fondation a représenté un incontestable atout.

Née dans une famille protestante de l'Est de la France, Lily, comme l'appelle ses proches, reçoit une éducation rigoureuse qui n'éteint pas sa gaieté naturelle. Au commencement de la Première Guerre mondiale, son père, médecin-chirurgien, emmène Louise au front où elle est infirmière. C'est là qu'elle rencontre Jean-Émile Lafon, blessé à Verdun, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur ; avec cette rencontre débute l'histoire de sa vocation au service des enfants abandonnés. Dans son régiment, le lieutenant Lafon avait connu trois garçons fusillés pour désertion. Quelques uns de ses soldats, désignés pour le peloton d'exécution, lui avait rapporté leurs dernières paroles. Enfants de l'Assistance publique, placés comme garçons de ferme, ils proclamaient ne rien devoir à la France qui ne leur avait fait connaître que coups et mépris, aussi refusaient-ils d'aller dans l'enfer de Verdun défendre un pays qu'ils ne reconnaissaient pas comme Patrie. V Profondément bouleversé par cette fusillade tragique, marqué à tout jamais par ce cri des jeunes martyrs, Émile Lafon, dès avant leur mariage, demande à sa future épouse de s'occuper de ces enfants, abandonnés ou orphelins, livrés au cycle de malheur de l'Assistance. Louise y consacra sa vie.

L'occasion lui en est donné rapidement, au début des années 20, quand elle retrouve une amie de lycée, madame Thaleimer, devenue présidente de l'Entraide des femmes françaises. Elle y fait la connaissance de Charles d'Heucqueville, alors président de la section d'adoption et le suivra lorsqu'il décidera de créer la Fondation.

Lily a de beaux yeux bleus, une sorte de charme qui rappelle celui de l'actrice Yvonne Printemps ; sur la tête, pendant des années, elle porte un chapeau noir qu'égaie un oiseau coloré. Sa mission est claire, bien définie : répondre aux demandes d'adoption. À travers les déléguées, les sages-femmes, les assistantes sociales, elle était mise en contact avec la mère soucieuse d'abandonner son enfant puis, si l'enfant était définitivement abandonné, de trouver les parents adoptifs les plus en harmonie avec ce qu'elle savait de l'enfant et de ses origines tant sur le plan professionnel que culturel et religieux. La parole de ceux qui l'ont connu aussi bien que les traces écrites de son travail montrent qu'elle avait une rare finesse de jugement et qu'elle savait trouver les mots justes pour amorcer la transmission, assurer le passage de relais, tisser l'étoffe de la nouvelle situation. Un vrai travail de passeur de frontières.

La générosité du couple Lafon s'illustre par ailleurs dans cette distinction qu'est le titre de « *Juste parmi les nations* » décerné à ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver celle de juifs. Et incontestablement, Émile et Louise avaient pris un grand risque le 2 mars 1944 et les mois qui suivirent en cachant la petite Danièle Khan qui avait échappé par

miracle à une rafle des allemands, l'abritant chez elle, puis lui fournissant de faux papiers, enfin lui trouvant un abri plus sûr. Ses parents, eux, n'avaient pas échappé à une mort cruelle en déportation,

Nous retrouverons donc Louise Lafon sur une bonne partie du trajet de la Fondation.

L'Entraide ne renonce pas à son combat.

Jeanne Thalheimer manœuvre. Elle circonvient l'une des filles de l'un des frères dépossédés de Charles et Raoul, et la nomme secrétaire de son comité d'adoption. Dans le même temps, elle se vante d'avoir influé sur la signature du décret de reconnaissance d'utilité publique de la fondation en 48 heures. Ce décret serait, d'après elle, un « miracle administratif » dû à l'intervention du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le général Yvon Dubail.

Un peu plus d'un an après la mort de sa chère Madeleine, le 27 septembre 1935, Charles succombe à son tour. Les mêmes personnes qui s'étaient réunies à l'église Saint-Honoré d'Eylau pour accompagner Madeleine à sa dernière demeure se retrouvent pour la messe de funérailles et l'enterrement dans la tombe familiale au cimetière Montparnasse.

Déchirements familiaux

Julien, dont la fille, circonvenue par Mme Thaleimer, est passée dans le camp de l'Entraide, marie sa seconde fille, Édith, avec un avocat de renom. Il croit le moment venu de prendre sa revanche sur son frère Charles et de faire valoir ses droits. Il attaque le testament de Charles en Conseil d'État et fait ordonner la pose de scellés sur l'immeuble de l'avenue Foch.

De son côté *l'Entraide*, appuyée par le ministère et son bras armé, le préfet Léon, poursuit le combat pour capter l'héritage. Le préfet fait pression sur Georges en proférant des menaces sur sa carrière. Le sénateur Joseph Monservin, membre de la famille de la mère des quatre frères d'Heucqueville, persuade le ministre de la santé du bon droit de la Fondation. On peut enfin commencer à travailler ! Toutefois, ce double combat familial et professionnel laissera des traces inaltérables qui mettront en danger la vie de la Fondation une dizaine d'années plus tard.

